

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 04 Initiation à la pédagogie			
Code	PEPS1B04PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Gosselies Anne-Sophie HALLEZ (anne-sophie.hallez@helha.be) Isabelle LADURON (isabelle.laduron@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut ()		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE se propose d'amener les étudiants à s'approprier les concepts clés de la pédagogie et à utiliser le vocabulaire propre au métier.

Elle amène aussi les étudiants à appréhender la complexité de l'enseignement-apprentissage et des facteurs qui l'influencent.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours dans les domaines de la pédagogie.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS1B04PSA Pédagogie générale

30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B04PSA	Pédagogie générale	30
PEPS1B04PSB	Psychologie des apprentissages	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'absence de maîtrise de la compétence principale dans un seul des cours de cette UE devrait entraîner l'échec de toute l'UE.

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences travaillées au sein de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pédagogie générale			
Code	6_PEPS1B04PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dans ce cours, l'étudiant découvrira la structure de l'enseignement en Fédération Wallonie Bruxelles ainsi que les documents de référence des enseignants. Le vocabulaire pédagogique du référentiel des compétences initiales et des programmes du Ségec sera expliqué.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique les concepts vus au cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Explication du fonctionnement du système scolaire en Fédération Wallonie Bruxelles
- Présentation et analyse de documents officiels : décrets, programmes
- Initiation au vocabulaire pédagogique de base en lien avec les référentiels, programmes et décrets
- Organisation de l'école en cycles insistant sur la collaboration entre enseignants

Démarches d'apprentissage

Essentiellement présentation d'éléments théoriques en lien avec le travail d'un enseignant du préscolaire. Consultation des programmes, du RCI.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de questions-réponses à chaque début de cours, en fin de chapitre et en fin de cursus.

Pour chaque chapitre, communication des éléments à étudier et exemples de questions possibles

Sources et références

FESec, Communication « À l'horizon 2007 n°10 : Des compétences aux programmes ... Des programmes aux compétences. », novembre 2000.

FESec, Communication « À l'horizon n°9 : Compétences, programmes et éducation », novembre 1999.
 FESec, Programmes de langues, d'étude du milieu, de formation commune, de géographie, d'histoire, de sciences sociales, Bruxelles, 2000-2002.
 METTOUDI, Ch., YAICHE, A., Travailler par cycles à l'école de la petite section au CM2 en mathématiques, Hachette, Paris, 1992.
 Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique, Programme intégré adapté aux socles de compétences, Bruxelles, 2001.
 DELORY, Ch., Le cycle et la gestion des apprentissages en cycle, CCEEMPC, 6 mai 1994
 In repères pédagogiques, programme des études de l'enseignement maternel, CECP

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation sera un examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie des apprentissages			
Code	6_PEPS1B04PSB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans ce cours l'étudiant découvrira comment faire grandir l'enfant en classe maternelle en respectant ses caractéristiques, son rythme et ses besoins ; comment organiser l'espace et le temps pour que chaque enfant s'épanouisse. L'étudiant sera amené à envisager l'élève comme un apprenant actif. Il analysera le processus d'apprentissage et les facteurs qui l'influencent. Il réfléchira à la manière de concevoir les activités, la classe et les ateliers. Les neurosciences et les intelligences multiples, au service de l'apprentissage, seront abordées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant décrit, explique et illustre les concepts et modèles liés à la discipline.

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant analyse, à l'aide des concepts étudiés, différentes situations.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Apprendre et faire apprendre

Caractéristiques et besoins des enfants d'âge préscolaire

Facteurs qui influencent l'apprentissage

Gérer le temps scolaire pour mieux apprendre. S'adapter au rythme de l'enfant (logique d'apprentissage, logique de production, logique de gratuité)

Aménager les espaces pour mieux apprendre

Les neurosciences et les intelligences multiples, au service de l'apprentissage

Démarches d'apprentissage

-Exposé

-Travaux individuels

-Travaux de groupe

- Lecture
- Mise en situation
- Recherche et analyse d'activités
- Lien avec le programme

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses avant l'examen

Sources et références

- BOGAERT, C. & DELMARLE, S., Une autre gestion du temps scolaire, Pour le développement des compétences à l'école maternelle, De Boeck, Bruxelles, 2002
- BOSSIS, J., DUMAS, C., LIVERATO, C., & MEJEAN, C., Aménager les espaces pour mieux apprendre, A l'école de la bienveillance, Retz, Paris, 2017
- BOSSIS, J., LIVERATO, C., & MEJEAN, C., Les gestes clés en maternelle pour une école bienveillante, Retz, Paris, 2017
- DURUISSEAU, Ch., HUYGHEBAERT, S., & MARICQ, M., animatrices pédagogiques, Moi, j'ose mettre en place l'axe de la gratuité! : L'axe de la gratuité est-ce « le laisser faire » ?, Namur/Luxembourg, novembre 2002
- FédEFoC, Programme intégré adapté aux Socles de compétences, SeGEC, Bruxelles, 2001
- JOIRIS, T., Découvrir la neuroéducation pour favoriser les apprentissages et l'enseignement, Editions Erasme, Namur, 2018
- UBALDI, J-L., Débuter dans l'enseignement, ESF Edition, Paris, 2006

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus
- Textes complémentaires
- PowerPoint

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en juin comprenant des questions théoriques, des mises en situation et des questions de réflexion, en rapport avec les concepts vus.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).